

Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 12 avril 2018

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 12 avril à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le 6 avril 2018. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ-M. MACHADO - MME RASCAGNERES-GARCIA-
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU -M. MARLIN - MME PLAYE - MME SCHREIBER - MME SCHWARZ - M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY - M. JULIEN - M. VERY
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK - M. BECKER - MME DROUOT - MME FOUET - M. GRANDBASTIEN - MME ROTA M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO - M. DOSE
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC - M. FALCETTA - MME GEOFFROY
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO
<i>Lay-St-Christophe</i>	M MEDART à MME BEGORRE MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. HUET à M. BERNARDO MME GUENSER à M. DOSE
<i>Marbache</i>	M. MAXANT à M. TROGRIC
<i>Pompey</i>	M. KUHN à MME GEOFFROY MME VILLEMIN à M. FALCETTA
Excusés	
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN -M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT

N°08 - DB du 12/04/2018

Rapporteur : Monsieur le Président

Budget Primitif de l'exercice 2018

Le Budget Primitif de l'exercice 2018 tel qu'il vous est présenté dans le document budgétaire joint s'élève à **59 633 144,59 €**.

Il a été procédé lors de ce budget à la reprise anticipée des résultats 2017 et à la reprise des restes à réaliser 2017.

- ⇒ La reprise des restes à réaliser est d'un montant de 733 468,39 € en dépenses d'investissement et de 1 805 132,77 € en recettes d'investissement.
- ⇒ L'affectation du résultat anticipé 2017 est réalisée comme suit :
 - 1 096 966,70 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement ;
 - 7 393 346,10 € restant disponibles, en excédent de fonctionnement reporté.

Je vous propose d'adopter ce budget en dépenses et en recettes :

- au niveau du chapitre budgétaire pour la section d'investissement, avec définition des opérations détaillées dans le document budgétaire joint à la présente,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la Commission des Finances du 22 mars 2018,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

ADOpte le Budget Primitif 2018 de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey tel qu'il est résumé ci-dessous :

Balance Générale BUDGET PRIMITIF 2018		
		<i>En Euros</i>
Libellés	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	40 945 999,68 €	40 945 999,68 €
Section d'Investissement	18 687 144,91 €	18 687 144,91 €
TOTAL	59 633 144,59 €	59 633 144,59 €

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC